



125810 - L'offre de cadeaux aux enfants lors des Deux Fêtes

question

Nous avons de tout jeûnes enfants et avons l'habitude de leur offrir des cadeaux à la fête marquant la fin du Ramadan et à celle du Sacrifice. Il s'agit d'une petite somme de monnaie offerte pour leur faire plaisir. Peut on considérer le geste comme une innovation ou pas?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'y a aucun inconvénient à le faire. Mieux , cela relève des bonnes coutumes. Faire plaisir à un musulman , jeune ou vieux, est un acte bien recommandé par la loi purifiée.

Allah est le garant de l'assistance. Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.

La Commission Permanente pour les Recherches religieuses et la Consultance.

Cheikh Abdoul Aziz ibnAbdoullah ibn Baz,

Cheikh Abdoullah ibn Ghoudayyan,

Cheikh Abdoul Aziz Aal Cheikh,

Cheikh Salih al-Fawzaan,

Cheikh Abou Baker Abou Zayd.